



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE**

**BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 À 09H30
COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ - Président, Didier GUÉVEL - Vice-Président, Maurice MAQUIN - Vice-Président, Jean-Pierre LECHAPTOIS - Vice-Président, Jean-Robert POLLET - Vice-Président, Cathy CAUCHIE - Vice-Présidente, Tony FIDAN - Vice-Président, Roland PY - Vice-Président, Claude TIBI - Vice-Président, Jean-Charles BOCQUET - Vice-Président, Nicole BERGERAT - Vice-Présidente

Absent(s) excusé(s) :

Marie-Claude CALAS - Vice-Présidente, Christiane AKNOUCHE - Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL - Directeur Général, Célia DUBERTRAND - Directrice Générale Adjointe Administration Ressources, Déborah TANGUY - Directrice Générale Adjointe responsable des projets

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bureaux syndicaux

En préambule, Monsieur JIMENEZ a le regret d'annoncer le décès de Bernard PICQUET, ancien Vice-Président du SIAH et ancien élu de GARGES-LES-GONESSE. La cérémonie se déroulera le mardi 13 décembre à 10 heures en l'Église Saint-Martin à GARGES-LÈS-GONESSE.

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 21 novembre 2022

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda des Élus 2023

Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus.

Les membres du Bureau transmettent les dates de la tenue des vœux de leur commune. respectives.

Éric CHANAL rappelle que le prix du trophée Charte Qualité de l'ASTEE sera remis au SIAH le 25 janvier 2023 à 14H00, lors du congrès des gestions locales de l'eau programmé à RENNES.

Comité Syndical

Retour sur le Comité Syndical du lundi 05 décembre 2022

Le Bureau valide la poursuite de l'inscription à l'ordre du jour des futurs comités syndicaux de sessions courtes d'une durée de 15 minutes, de sensibilisation des Élus à différentes thématiques.

Un guide élaboré par l'Agence Régionale de la Biodiversité en Île-de-France, intitulé « Renaturer les villes - Méthodes, exemples et préconisations » est remis à chaque membre du Bureau. La zone d'expansion des crues du site du Vignois à GONESSE et la réouverture du Petit Rosne à SARCELLES sont référencées dans cette publication, disponible sur le site de l'Agence.

Procédures juridiques

Annulation du marché public pour les travaux de réhabilitation des collecteurs intercommunaux de la Rue de la Gare sur le territoire de la commune d'ÉZANVILLE (Opération n° EZAN520)

Déborah TANGUY propose au Bureau de déclarer la procédure de passation de ce marché sans suite pour motif d'intérêt général. En effet, le projet de travaux de la commune au niveau de la gare d'ÉZANVILLE va s'accompagner nécessairement de dévoiement de réseaux, alors que le marché public portait sur de la réhabilitation par l'intérieur des collecteurs intercommunaux d'assainissement.

Les services du syndicat et de la commune vont ainsi réétudier ce projet, compte tenu de ces nouvelles contraintes techniques.

Le Bureau valide cette proposition.

Avenant n° 2 relatif au marché public de fourniture et acheminement en électricité des sites du SIAH (Marché n° 06-20-22)

Éric CHANAL indique que suite à la flambée des prix d'électricité, le présent avenant a pour objet de modifier les prix unitaires pour assurer la continuité de l'alimentation électrique des installations du syndicat et d'augmenter le montant global maximum du marché.

Après exposé par Éric CHANAL, le Bureau donne son accord au Président pour la signature de l'avenant n° 1.

Éric CHANAL précise par ailleurs avoir pris l'attache du SIPPAREC. Dans ce cadre, un webinaire portant sur la présentation du groupement de commande d'achat d'électricité est organisé le jeudi 15 décembre.

Enfin, Éric CHANAL annonce que le groupement a estimé, en première approche le surcoût sur 2023 du contrat cadre conclu avec VEOLIA à, a minima, 1,4 million d'euros.

Éric CHANAL rappelle par ailleurs que l'étude initialement menée avant le CREM sur la faisabilité de cogénération d'énergie sur la station, a mis en exergue des rendements faibles qui n'auraient pas permis au syndicat d'être autonome.

Foncier

Acquisition de parcelles appartenant à M. Hervé LOBERT sur le territoire de la commune de BONNEUIL-EN-FRANCE dans le cadre de l'opération n° 489D

Après exposé par Déborah TANGUY, le Bureau autorise le Président à signer tous les actes relatifs à l'acquisition des parcelles concernées.

Attribution de marchés publics :

Attribution du marché public d'assistance et de maintenance du système informatique et des télécommunications du SIAH (Marché n° 10-23-37 - Lot 1 : Maintenance informatique - Lot 2 : Tierce maintenance applicative OSMOSE - Lot 3 : Logiciels)

Après exposé par Éric CHANAL et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué :

Pour le lot n° 1 à LANETCIE pour un montant annuel de 58 769,48 € HT et pour une durée d'un an reconductible une fois.

Pour le lot n° 2 à LANETCIE pour un montant annuel de 21 700 € HT et pour une durée d'un an reconductible une fois.

Pour le lot n° 3 à LANETCIE pour un montant annuel de 12 955 € HT et pour une durée d'un an reconductible une fois.

Attribution du marché public de travaux de réhabilitation des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales de la Rue François Chalgrin sur le territoire de la commune de GARGES-LÈS-GONESSE (Opération n° GARG178)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à BARRIQUAND pour un montant de 63 785 € HT et pour la durée des travaux.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GÉMAPI)

Présentation par l'Institut Paris Région du projet du parc naturel urbain des Trois Vallées

En préambule, Éric CHANAL indique que la démarche exploratoire menée par l'Institut Paris Région a fait l'objet d'un certain nombre d'ateliers d'échanges auxquels le SIAH, le SAGE et les communes concernées ont été associés. Les enjeux et les propositions des potentialités de mise en valeur sur le territoire ont été formalisés sous la forme d'un document qui a été adressé aux élus, services des collectivités territoriales et acteurs concernés.

La présentation est effectuée par Cécile Diguët, Directrice du Département Urbanisme, Aménagement et Territoires, Paul LECROART, Urbaniste Senior et Maëlle Durante, chargée d'études.

Elle s'inscrit dans la démarche « Projets pilotes pour une métropole nature » initiée par l'Institut Paris Région dans le but d'explorer les potentialités de continuités paysagères, écologiques et de mobilités douces s'appuyant sur le socle naturel géographique de l'Île-de-France.

Deux projets pilotes ont été étudiés en 2021, dont celui du parc naturel urbain des trois vallées qui permettrait une mise en valeur d'ensemble des vallées du Croult, du Petit Rosne et de la Vieille-Mer depuis leur source dans le Val d'Oise, jusqu'à leur confluence avec la Seine en Seine-Saint-Denis.

Le travail de repérage effectué a permis la production d'un cartoguide qui explore les enjeux et les potentialités de mise en valeur pour le territoire. Cette phase d'identification des opportunités devrait être finalisée courant 2023 et faire l'objet d'une note de présentation.

Cette démarche est soutenue par la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris et l'Agence des Espaces Verts.

Suite à plusieurs interrogations des membres du Bureau, les représentants de l'institut précisent que le périmètre de la démarche n'est pas restreint et peut être élargi. Le cartoguide présenté est un document de travail qui n'entre pas dans le cadre réglementaire et n'est donc pas contraignant. Il permet d'identifier les outils dans le cadre de la valorisation du patrimoine du territoire, et de favoriser le dialogue entre les différents acteurs territoriaux.

Les membres du Bureau souhaitent que le périmètre de la démarche soit élargi afin d'intégrer le patrimoine des communes présent sur le territoire du SIAH qui ne sont pas recensées actuellement dans ce cartoguide.

Par ailleurs, dans un souci d'homogénéisation des projets et afin d'éviter un empilement des dispositifs existants, le Bureau souhaite la réalisation d'un état des lieux des différentes études effectuées pour exploiter les données existantes, sans investissement supplémentaire. En effet de nombreuses réflexions ont déjà été conduites en matière de trame verte et bleue sur le territoire. Le Conseil économique et Social doit également être consulté dans le cadre de cette démarche, compte tenu des enjeux sociaux.

Les représentants de l'Institut Paris Région acquiescent et rappellent que cette démarche doit aboutir à la construction d'une vision commune à long terme, dans une perspective de coopération aux niveaux communal et régional, permettant ensuite la mise en œuvre d'un programme d'actions partagé.

Ils demandent aux membres du Bureau de faire part de l'ensemble de leur remarques et suggestions pour l'élaboration de ce document non réglementaire, à portée régionale. Par ailleurs, une autre rencontre pourra être programmée courant 2023, notamment pour évoquer le financement des projets, lorsque les modalités opérationnelles auront été clairement définies.

Éric CHANAL loue les vertus de cette démarche qui permet la valorisation du territoire avec la prise en compte du rôle social qui se trouve au cœur des projets du SIAH. La réflexion portant sur les corridors transversaux est primordiale et nécessite un élargissement du périmètre de la démarche avec l'intégration du périmètre du SAGE.

Réunion du 7 novembre 2022 avec Monsieur le Maire de SARCELLES portant sur l'opération n° 514 relative à la réhabilitation et le renforcement structurel de la dalle de couverture du Petit Rosne entre les Places Miraville et du Marché sur le territoire de la commune de SARCELLES

Déborah TANGUY indique que cette rencontre s'est tenue en présence de Patrick HADDAD, Sylvain LASSONDE, Maurice MAQUIN, et des services techniques du syndicat et de SARCELLES.

Cette réunion a été initiée à la demande du SIAH afin de présenter les travaux de réhabilitation et de renforcement de la dalle du Petit Rosne au niveau de la Place du Marché sur la commune de Sarcelles et d'échanger sur les projets de renaturation du Petit Rosne au niveau du Domaine du Cèdre Bleu, du secteur Emile Zola et sur la problématique du bassin des Sablons.

STATION DE DÉPOLLUTION

Mise en eau de la canalisation de rejet le 16 janvier 2023

Éric CHANAL rappelle la programmation de la mise en eau de la canalisation de rejet le 16 janvier 2023.

COMMUNICATION

Participation financière du SIAH pour l'agenda 2023 de la commune de BONNEUIL-EN-FRANCE

Le Bureau valide la réservation d'un emplacement publicitaire dans l'agenda 2023 de la commune de BONNEUIL-EN-FRANCE au format quart de page.

RESSOURCES HUMAINES

Retour sur les élections des représentants du SIAH

Didier GUÉVEL après avoir indiqué que les élections se sont très bien déroulées, fait part de l'élection du Syndicat Autonome du SIAH avec les agents suivants :

Titulaires : Claire DARMAIS, Adrien DE WIT, François FRIESS

Suppléants : Angélique BORRINI, Elise DROZE et Nicolas GERBE

Fin de la réunion de bureau à 11h45

Prochaine réunion de bureau lundi 09 janvier 2023 à 9h30